

Philippe MONLOUBOU
Président du directoire

<http://www.enedis.fr/environnement>

ENGAGEMENTS INDIVIDUELS D'ENEDIS DANS *act4nature*

Les réseaux de distribution d'électricité opérés par Enedis font partie des paysages naturels des territoires, parfois remarquables, avec lesquels ils interagissent tout au long de leur cycle de vie de la phase projet à celle de la gestion des déchets en passant par la construction et la maintenance. Enedis accorde une attention particulière aux questions de biodiversité depuis de nombreuses années et inscrit son action dans le cadre de la stratégie nationale biodiversité et des Objectifs d'Aichi.

C'est pourquoi Enedis a décidé de soutenir l'initiative *act4nature* et plus particulièrement de :

- 1** Contribuer techniquement et financièrement à des programmes de recherche dédiés à l'écologie terrestre et aux services écosystémiques au travers de notre participation au CILB – Club des Infrastructures Linéaires et Biodiversité – depuis 2011, afin de mieux intégrer la biodiversité dans notre stratégie d'entreprise.
- 2** Poursuivre et conforter nos partenariats avec les associations de protection de la nature et plus particulièrement la LPO et FNE au sein du Comité National Avifaune et de leurs déclinaisons régionales ; déployer la méthodologie d'évaluation et de maîtrise du risque avifaune sur les Directions Régionales concernées et mener à bien le programme Life Gypconnect d'ici 2021.
- 3** Etudier d'ici 2019 la possibilité d'intégrer des couches cartographiques dans notre Système d'Informations Géographiques permettant de repérer les zones à risque pour l'avifaune afin d'intégrer cette composante en amont de tous nos projets et de réduire progressivement ces zones à risques ou de les équiper en balises avifaunes.
- 4** Promouvoir les innovations locales en faveur de la gestion écologique de la végétation sous et à proximité des lignes aériennes (végétation arbustive dans les couloirs forestiers en lien avec les fédérations de chasse, éco-pâturage, limitation des pesticides pour le débroussaillage). Notre objectif est d'atteindre le « zéro phyto » en 2020 pour l'entretien des espaces verts attenants aux sites tertiaires que nous occupons et à compter de 2024 pour les sites industriels (postes-sources).
- 5** Privilégier l'évitement d'impacts significatifs sur la biodiversité lors de nos travaux en zone remarquable. Démultiplier le « livret environnemental » détaillant la conduite à tenir en situation d'urgence environnementale à tous nos prestataires de travaux d'ici fin 2019.
- 6** Sensibiliser l'ensemble des collaborateurs d'Enedis aux enjeux de la biodiversité via un e-learning et former les opérateurs de terrain (chargés de projet, exploitants) et leurs managers à l'impact de nos activités sur la biodiversité.
- 7** Contribuer, dès 2018, à la sensibilisation du grand public et de nos salariés au travers de partenariats visibles tels que « refuge LPO », « World Clean up day », « Reforest-Action ».
- 8** Rendre compte annuellement de la mise en œuvre de ces engagements au sein de notre conseil des parties prenantes et l'intégrer dans le reporting extra-financier.

